

Environnement | Nouvelle-Aquitaine : Les premiers TER hybrides pourraient circuler dès 2023



Cette expérimentation est une première en France. La SNCF, en partenariat avec Alstom et 4 Régions, met en place le premier TER hybride. Ce nouveau train utilise trois sources d'énergie : l'énergie électrique, l'énergie thermique (par moteurs diesel), et des batteries. Les Régions Occitanie, Nouvelle-Aquitaine, Grand-Est et Centre-Val-de-Loire ont apporté leur soutien financier au projet.

Pour créer le TER hybride, « nous avons transformé le TER Régiolis bimode électrique et thermique en remplaçant la moitié de ses moteurs thermiques diesels par des batteries lithium-ion. Ces batteries permettent de récupérer l'énergie du freinage, de la stocker et de la réutiliser plutôt que de la perdre sous forme de chaleur », explique François Degardin, chef du projet TER hybride à la SNCF. 230 trains déjà existants seront ainsi transformés. Après la fin de la phase d'expérimentation des essais techniques, portée par Alstom, ces nouveaux trains vont être testés dans des conditions réelles. Si la SNCF donne son feu vert et autorise la mise en circulation commerciale, les passagers pourront voyager à bord de ce train dès 2023.

Une solution rapide pour limiter la pollution

Ecologique et rapide à mettre en œuvre, cette solution pour diminuer les émissions de gaz à effet de serre est plus abordable que l'électrification des lignes, qui nécessite du temps. « L'électrification des lignes coûte 1 million d'euros par kilomètre. Notre réseau est déjà dans un état catastrophique, détaille Renaud Lagrave, vice-président en charge des mobilités de la Région Nouvelle-Aquitaine. Nous allons d'abord faire en sorte de ne plus avoir des limitations de vitesse ou des lignes fermées, pour pouvoir faire rouler les trains hybrides. »

La Nouvelle-Aquitaine a investi 3 millions d'euros dans ce projet, pour un budget global de 16,85 millions d'euros partagés entre les six partenaires. Pour l'élu, le soutien financier de la Région pour ce nouveau train est un choix politique, en accord avec la feuille de route Néo Terra, mais aussi « un choix d'évidence, car nous savons que nous n'aurons pas l'électrification de tout le réseau dans les années qui viennent, loin s'en faut ».

Nolwenn Tournoux

Crédit Photo : Christian Creutz

Publié sur aqui.fr le 18/02/2022

[Url de cet article](#)